

LA BELGIQUE FRANCOPHONE

Bernadette MÉRENNE-SCHOUMAKER (Université de Liège)

En Belgique, depuis 1989, l'enseignement relève des Communautés. Celles-ci sont au nombre de trois : la Communauté flamande, la Communauté française et la Communauté germanophone mais seules les deux premières sont concernées par l'enseignement universitaire.

Notre exposé explicitera la situation en Belgique francophone, l'enseignement néerlandophone étant présenté par notre collègue M. Antrop. Il sera articulé en cinq temps : une présentation succincte de l'enseignement supérieur, les grandes options dans le cadre des directives de Bologne, un bilan au niveau de la géographie, les perspectives de cette dernière pour demain et les questions à résoudre.

Organisation actuelle de l'enseignement supérieur

En Belgique, le supérieur a toujours compris deux grands types d'enseignement : celui assuré par les Universités et celui proposé par le supérieur non universitaire aujourd'hui réorganisé en « Hautes Écoles ». Ce qui les distingue d'abord, c'est leur finalité : scientifique dans le premier cas et professionnelle dans le second même si avec le temps les Universités ont aussi développé des formations plus appliquées. Ce qui les distingue ensuite : une formation souvent plus courte pour le second (en général 3 ans mais parfois aussi 4 ou 5 ans).

Les formations universitaires s'étalent pour leur part sur 4 ou 5 années dans le cas des licences, 5 ans pour les ingénieurs, pharmaciens, 6 ans pour les vétérinaires et 7 ans et plus pour la médecine.

L'université organise aussi de nombreux troisièmes cycles – des DES ou DEA – dont la finalité est soit professionnelle (les premiers), soit scientifique (les seconds) et des doctorats. Quant à la formation pédagogique, elle s'articule sur l'AESS (Agrégation de l'Enseignement Secondaire du Degré Supérieur) qui habilite son titulaire à enseigner dans l'enseignement secondaire supérieur et, depuis 2002, sur le CAPAES (Certificat d'Aptitude Pédagogique Approprié à l'Enseignement Supérieur) qui est un titre à acquérir au début de la carrière pour être nommé dans l'enseignement supérieur non universitaire.

L'enseignement universitaire demain

Selon les nouvelles directives ministérielles, l'enseignement universitaire de demain comprendrait un Bac académique ou premier cycle de 3 ans (3 x 60 ECTS) et une Maîtrise ou deuxième cycle de 2 ans (2 x 60 ECTS). La réforme porterait ainsi toutes les études à 5 ans même s'il est envisagé de maintenir l'attribution du titre de Licencié après 4 ans. Le troisième cycle comprendrait pour sa part des formations spécialisées (DES) de 1 ou 2 ans et des formations doctorales intégrant les actuels DEA. Il est aussi prévu d'organiser plus systématiquement des formations continuées et surtout des « passerelles » entre les différentes formations universitaires et entre les Hautes Écoles et les Universités qui doivent se regrouper en trois pôles : un premier autour de l'Université de Liège, un

deuxième autour de l'Université de Bruxelles et le troisième autour de l'Université de Louvain-la-Neuve.

Si les Bacs offrent une formation généraliste au sein d'une discipline, des orientations sont envisagées pour les Maîtrises, notamment une orientation « didactique » intégrant l'actuelle AESS, une orientation « recherche » intégrant quelques cours des actuels DEA et une ou plusieurs orientations professionnelles intégrant les actuels DEC 2 et certains cours des DES.

Le CAPAES n'est pas intégré dans cette réforme, étant une formation spécialisée à acquérir lorsque l'on est en poste dans une Haute École.

La géographie dans l'enseignement universitaire aujourd'hui

Depuis l'origine, la géographie a toujours été intégrée à la Faculté des Sciences, étant d'abord assimilée à une science naturelle. Quatre universités francophones organisent le premier cycle (les candidatures) : Bruxelles, Liège, Louvain-la-Neuve et Namur et trois, les trois premières, le second cycle (les licences). En outre, l'ULg a en charge depuis 1992 une orientation en géométrologie et géomatique visant la formation des géomètres de niveau universitaire et ce au même titre que Gand en Communauté flamande.

À l'Université de Liège, les études comme les structures ont été récemment modifiées. Les formations en géographie fondamentale et en géomatique – géométrologie ont été fortement différenciées à l'exception d'une première année commune et toutes les années de cours ont été ramenées à ± 600 heures (60 ECTS). Un département a été créé : il regroupe trois pôles de recherche et d'enseignement (géomatique – géométrologie, géographie physique et géogra-

phie économique et sociale) en articulation étroite entre eux. Au-delà de ces changements récents, trois traits particuliers distinguent encore la géographie liégeoise de celle pratiquée ailleurs : elle est très fortement orientée vers la géographie appliquée, elle entretient de nombreux liens avec le Tiers Monde (plus de la moitié des thèses sont présentées par des ressortissants étrangers) et elle a développé une spécialisation en didactique de la géographie.

Des projets pour la géographie demain

Les représentants des quatre Universités se sont récemment rencontrés en vue de l'élaboration d'un plan commun à soumettre à la Ministre et aux autorités universitaires. Ce plan prévoit l'organisation de quatre Bacs (avec deux tiers de cours communs), de trois Maîtrises avec la possibilité partout d'une orientation didactique mais avec des orientations préférentielles pour l'enseignement et la recherche selon les Universités ; ces orientations seraient – pour l'ULB, la glaciologie, d'une part, et la géographie sociale, politique et économique, d'autre part, – pour l'UCL les changements de mode d'occupation du sol et – pour l'ULg la géographie fondamentale et la géographie appliquée articulée autour des trois pôles cités ci-dessus. Il est aussi prévu à Liège une Maîtrise en géomatique – géométrologie avec deux orientations : géomatique et géométrologie.

Mais aussi de nombreuses questions

Les réformes en cours ne manquent pas d'interpeller les géographes sur leur avenir : faut-il maintenir, voire renforcer les liens entre des sous-secteurs de la discipline de plus en plus spécialisés, – comment articuler une formation de base

solide et des attentes en termes de spécialisations de plus en plus pointues ? – comment conjuguer recherche fondamentale et recherche appliquée ? – faut-il intégrer la géographie dans de nombreux cursus ou faut-il préférer une formation bien spécifique limitée aux seuls géographes ? – comment former avec les autres universités notamment étrangères un bon géographe quand on sait que l'organisation même des enseignements varie beaucoup d'un pays à l'autre ?

En outre, les géographes belges francophones s'interrogent aussi sur leur

recrutement (comment séduire de bons candidats sur un cursus comprenant à la fois des mathématiques, des sciences et des sciences humaines ?) et sur leur corps professoral de demain (comment amener de jeunes diplômés à choisir l'enseignement et plus particulièrement l'enseignement secondaire ?). Ils ont, en effet, conscience que leur avenir dépend de leur capacité à se renouveler et à s'adapter au changement, ce qui passe inévitablement par la qualité de leurs diplômés.